



19 mai 2021

## Valorisation salariale du domaine de l'accueil à la journée

**L'Etat du Valais augmente sa participation financière pour l'accueil d'enfants à la journée. Pour 2021, un montant de 6'000 francs bruts par collaborateur pour un taux d'activité à 100% sera alloué à la valorisation salariale du personnel éducatif. La subvention cantonale pour les parents d'accueil à la journée sera également augmentée. Ces mesures, pour lesquelles 6.4 millions de francs ont été alloués, s'inscrivent dans le cadre du volet social de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) acceptée par le Grand Conseil en mars 2020.**

Dans le cadre des mesures de compensation de la RFFA, le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter la participation financière du canton pour l'accueil d'enfants à la journée. Une enveloppe budgétaire de 6.4 millions de francs a été allouée à cette fin dans le cadre du budget 2021.

Le Canton versera aux employeurs un montant unique brut correspondant à la valorisation salariale cantonale pour l'ensemble du personnel éducatif. Pour 2021, le Conseil d'Etat a ainsi arrêté un montant forfaitaire de 6'000 francs bruts par collaborateur pour un taux d'activité à 100%. Cette valorisation salariale cantonale sera ensuite versée, au prorata du taux d'activité de l'année précédente, à chaque collaborateur par les employeurs.

La subvention cantonale pour les parents d'accueil à la journée sera également augmentée. Dans ce domaine, le montant reconnu pour la subvention cantonale est aujourd'hui fixé à 5.50 francs de l'heure. Il a été augmenté à 8 francs de l'heure. Cette adaptation permettra d'augmenter le tarif horaire des parents d'accueil à la journée sans avoir d'incidence financière notable pour les communes.

Dès 2022, le canton propose que le versement de cette valorisation salariale se fasse via l'adoption d'une nouvelle grille de subventionnement qui intégrerait cette valorisation. Un groupe de travail intégrant la Fédération des Communes valaisannes se chargera de mener cette réflexion.

### Personne de contact

**Christian Nanchen**, chef du Service cantonal de la jeunesse, 027 606 48 42

